

63

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 septembre 2007 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI	- WAGNER (suppléant)
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APPRILL	- URBANY	
LOBSANN :	MM KREISS	-		
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- WEISBECKER		
PREUSCHDORF :	MM BASTIAN	- MME FISCHER		

Personnels : Christine NONNENMACHER, Guy HUSSON, Frédérique WEBER

Invités : MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guillaume KLEINPETER.

Membres excusés : MME CHALOPPE et MM WALTER, GUILHEM, KENNEL, TROG

Invités excusés : M Jean-Laurent VONAU

7) SMICTOM : communication du rapport annuel 2006.

Le Président présente le rapport annuel 2006 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets. La plaquette du rapport a été distribuée à chaque membre présent. Ce rapport est consultable au bureau de la Communauté de Communes et en mairie.

M KREISS signale que le samedi il n'y a plus de benne disponible à la déchetterie de Soultz s/Forêts pour les déchets verts. Et il demande que le SMICTOM fasse le nécessaire pour une meilleure gestion de l'acceptation des déchets verts, notamment le samedi, moment où les particuliers travaillent dans leur jardin ou leur verger.

Le Conseil approuve à l'unanimité cette demande.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 10 octobre 2007

Délibération, exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président
Armand BRACONNIER

